

Sécurité routière : Dominique Bussereau au radar



ALAIN BRILLON

«Cela fait bien longtemps que les préfets n'annoncent plus les radars et les contrôles.»

Dominique Bussereau
ministre des Transports,
le 19 février sur Europe 1

La France en fait-elle assez pour la sécurité routière ? Alors qu'il s'en est fallu d'un rien pour que la courbe des morts sur la route, en baisse depuis 2002, ne remonte en 2009 (4262 personnes tuées, soit seulement 13 de moins qu'en 2008), Dominique Bussereau, ministre chargé des Transports, a été interpellé le 19 février sur Europe 1 par le professeur Claude Got, expert en sécurité routière. Tandis que le gouvernement vient d'annoncer un durcissement de sa politique de répression sur les routes, Claude Got, qui estime que les pouvoirs publics ne vont pas assez loin, propose des mesures plus efficaces. Et implore de «cesser d'annoncer au niveau des préfetures les voies et les jours où vont être faits les contrôles de vitesse». Réaction outragée de Dominique Bussereau, qui renvoie Got dans les cordes : «Le professeur Claude Got

INTOX

ne doit pas beaucoup aller sur le terrain. Cela fait bien longtemps que les préfets n'annoncent plus les radars et les contrôles.»

ne doit pas beaucoup aller sur le terrain. Cela fait bien longtemps que les préfets n'annoncent plus les radars et les contrôles.»

Une simple vérification nous laisse croire que Dominique Bussereau ne va pas, lui non plus, très souvent sur le terrain. Et que le ministre, connu pour être un spécialiste du ferroviaire, est un peu plus flottant en matière automobile. Il suffit ainsi, pour le

DÉSINTOX

démentir, d'ouvrir la presse quotidienne régionale et l'on tombe sur pléthore d'infos qui indiquent, avec beaucoup de précision, l'emplacement de radars mobiles. Ainsi, cet article dans l'*Union Champagne Ardennes L'Ardennais*, explicitement titré «Les radars du jour», qui annonce : «Les contrôles de vitesse organisés ce dimanche 21 février dans la Marne, au moyen d'un radar automatique mobile (dis-

positif embarqué dans un véhicule banalisé), sont les suivants. 1) De 9 à 12 heures, RN151 Witry-lès-Reims...» Et ainsi de suite. Idem dans l'édition du Tarn de *la Dépêche du Midi*. A l'Automobile Club d'Auvergne, on explique : «Tous les lundis, le journal la Montagne publie un article qui dit dans "telle rue il y aura des radars tel jour", avec une carte qui représente les contrôles mobiles.» Et de préciser : «C'est la préfecture qui donne la liste des lieux à la presse.» A la préfecture de Moselle, on nous dit également : «La police et la gendarmerie nous font part de leurs contrôles et nous envoyons un mail sous forme de tableau tous les vendredis à toute la presse. Certains médias le mettent sur leur site, un journal le republie tous les deux jours et il y a des messages radio.» Parfois, pas besoin du relais médiatique. Ainsi, sur la page d'accueil du site de la préfecture de Bourgogne et Côte-d'Or, un flash

«Dernière minute» donne les prévisions d'emplacement des radars embarqués pour la semaine.

A l'inverse, d'autres préfetures, comme celle des Deux-Sèvres, assurent «ne pas communiquer» sur les radars mobiles. Idem en Charente. A l'Automobile Club de Bordeaux, Yves Albert n'a jamais vu ça non plus. Pour Robert Palluat de Besset, président de l'Automobile Club d'Ile-de-France, «il n'y a aucune règle qui s'applique. La tendance est plutôt à la communication mais le préfet fait ce qu'il veut». A la délégation interministérielle de la sécurité routière, on confirme : «Il n'y a pas d'instructions, c'est laissé à la libre appréciation des préfets».

La preuve, à en croire l'Automobile Club du Bas-Rhin, l'unité sécurité routière locale «avisée que d'autres départements le font, envisagerait de s'y mettre pour plus de pédagogie».

JULIA PASCUAL